

PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

RECRUTEMENT ET NON-DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE-FORMATION OBLIGATOIRE

CADRE JURIDIQUE, MESURES
PRÉVENTIVES ET BONNES
PRATIQUES

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 Janvier 2017 oblige désormais les professionnels chargés des missions de recrutement à suivre une formation à la non-discrimination à l'embauche.

Cette formation de deux jours permet de sécuriser ses pratiques à tous les stades du recrutement.

Centrée sur l'acquisition d'outils et de comportements respectueux, elle met l'accent sur la pratique pour être au plus près des situations réelles.



EXTRAIT DU PROGRAMME

- Connaître le cadre juridique
- Respecter la réglementation tout au long du processus de sélection
- Objectiver son choix avec la méthode des faits significatifs
- Réfléchir à son comportement de professionnel de recrutement
- Analyser ses pratiques et mettre en place une politique d'égalité

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier le cadre juridique et les critères de non discrimination
- Sécuriser ses pratiques de recrutement
- Sensibiliser le management aux bonnes pratiques
- Mettre en œuvre les outils pour prévenir les risques

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

- Toute personne intervenant dans le processus de recrutement et maîtrisant les fondamentaux
- Aucun prérequis

LE PROGRAMME

Avant le présentiel

- Un auto-diagnostic

Pendant le présentiel

1-Connaître le cadre juridique

- Critères de discrimination
- Risques et sanctions encourues
- Processus de recours et acteurs (Défenseur des Droits)
- Jurisprudence et arrêts



LE PROGRAMME

Pendant le présentiel

2-Respecter la réglementation tout au long du processus de sélection

- Les risques à chaque étape
- Règles de rédaction d'une annonce
- Présélection et tri objectif des CV
- Questionner en entretien
- Tests et outils de sélection. Conservation des données (RGPD)
- Objectiver la période d'essai

LE PROGRAMME

Pendant le présentiel

3-Objectiver son choix avec la méthode des faits significatifs

- Distinguer fait, opinion, sentiment
- Évaluer les compétences comportementales
- Prendre des notes, rédiger un compte rendu
- Faire un retour négatif aux candidats

4-Réfléchir à son comportement de professionnel de recrutement

- Stéréotypes, préjugés, biais de la perception
- Faire face à la subjectivité

5-Analyser ses pratiques et mettre en place une politique d'égalité

Après le présentiel-Mise en œuvre en situation de travail

- Un programme de renforcement

ÉVALUATION

Évaluation des compétences à certifier via un questionnaire intégrant les mises en situation

DURÉE

2 jours soit 14 heures

COÛT

- En Intra: 3900€ HT (jusqu'à 12 personnes)
- En Inter: 1390€ HT